



La compagnie Cinéma canadien limitée et  
l'émergence du cinéma catholique  
canadien-français (1920-1930)

Germain Lacasse

Publié le 01-04-2022

*Nouvelles vues*

revue sur les pratiques, les théories et l'histoire du cinéma au Québec

Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike  
4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0)

## Résumé

Cinéma canadien limitée est une importante compagnie de production et distribution de cinéma fondée à Montréal en 1923. Pratiquement disparue du radar historique, son existence et son activité peuvent maintenant être documentées grâce à la numérisation lente mais précieuse des collections de journaux de BAnQ. Le journal montréalais *Le Devoir* se fit le promoteur et le partenaire de cette firme qui disait vouloir donner naissance à un cinéma catholique canadien-français. Entre 1923 et 1926 l'entreprise réalisa plusieurs films dont une moitié correspondait à cet objectif, mais dont l'autre moitié visait plutôt la promotion touristique du Québec. Les films obtinrent un certain succès immédiat mais disparurent vite de la circulation ; la compagnie continua son activité de distribution de films catholiques, mais disparut en l'espace de quelques années. L'article qui suit étudie le contexte d'émergence de cette entreprise, les films qu'elle a produits et leur diffusion, ainsi que son déclin et ses causes probables. Ce cas est un élément de plus pour une histoire du cinéma québécois débutant longtemps avant la Révolution tranquille. Aux lecteurs plus curieux l'auteur fournira sur demande une version beaucoup plus détaillée. Il remercie sincèrement les évaluateurs pour leurs suggestions judicieuses.

**Mot-clés :** Cinéma québécois, Cinéma muet, Cinéma et religion, Presse et cinéma, Tourisme

# LA COMPAGNIE CINÉMA CANADIEN LIMITÉE ET L'ÉMERGENCE DU CINÉMA CATHOLIQUE CANADIEN-FRANÇAIS (1920-1930)

Germain Lacasse  
Université de Montréal

## Introduction

Depuis une trentaine d'années, des recherches nouvelles ont permis de nuancer les histoires du cinéma québécois antérieures, qui situaient ses vrais débuts au moment de la Révolution tranquille<sup>1</sup>. Grâce à ces études, on a notamment pu montrer que, dès les années 1920, des cinéastes comme Joseph-Arthur Homier et Jean Arsin ont tenté de lancer une production cinématographique commerciale indépendante, souvent soutenue et parfois même initiée par le populaire journal *La Presse*<sup>2</sup>. Un volet important de cette tentative demeure pourtant méconnu : les catholiques conservateurs canadiens-français, qui diabolisaient le cinéma, essayèrent eux aussi de lancer une production qu'ils pourraient opposer au cinéma américain, alors hégémonique. C'était dix ans avant que le Vatican n'encourage une production catholique (par l'encyclique *Vigilanti Cura* en 1936), qui fut réalisée au Québec par les prêtres-cinéastes Albert Tessier, Maurice Proulx et quelques autres entre 1935 et 1960. On peut se demander maintenant si l'œuvre de ces derniers ne fut pas une opération du clergé destinée à relancer par ses propres membres l'entreprise que les hommes d'affaires catholiques ne parvinrent pas à mener à terme pendant les années 1920.

Des investisseurs catholiques montréalais formèrent en 1923 une compagnie appelée Cinéma canadien. Soutenus par le journal *Le Devoir*, dont ils partageaient les idéaux nationalistes catholiques, ils développèrent assez rapidement une activité de production et de distribution commerciale de cinéma exploitant le patriotisme canadien-français. Ils espéraient sans doute que l'intense propagande religieuse contre le cinéma américain assurerait le succès financier de leur entreprise, mais ils oubliaient que le public québécois était déjà aussi fortement attiré par celui-ci que par les valeurs de l'Église de Rome. L'article qui suit décrit la vie de cette entreprise de cinéma et vise à élargir le savoir historique sur la longue et spasmodique gestation de cette industrie au Québec avant les années 1960. Il met également au jour le rôle qu'y joua l'Église catholique, qui ajouta à sa fonction de censeur sévère celle de promoteur financier influent.

## Le Vatican et le cinéma

Le Vatican devint sensible à la question du cinéma dès son apparition et fut assez tôt persuadé de la nécessité de produire des films propageant les valeurs chrétiennes. Les entrepreneurs catholiques français agirent très tôt dans cette direction : l'organisation La Bonne Presse créa dès 1896 un service de « projections lumineuses », lança en 1903 la revue *Le Fascinateur* et réalisa, sous la direction de Georges-Michel Coissac, plusieurs films sur des sujets religieux avant 1914<sup>3</sup>. On vit aussi la création à Lyon de la société Étoile-Film, destinée à la production et la distribution de films catholiques, mais la guerre arrêta net ces premiers efforts, qui ne reprirent qu'à la fin des années 1920<sup>4</sup>.

Au Québec, quelques petites entreprises de cinéma mirent en valeur leur attachement à la religion catholique pour obtenir les bonnes grâces du clergé et atteindre le public local. L'Historiographe compagnie, animée par la comtesse Marie de Kerstrat et son fils, le vicomte d'Hauterives, fit de bonnes affaires pendant dix ans (1897-1907) en insérant dans ses programmes de nombreux films religieux, qu'elle montrait dans les écoles et les paroisses catholiques<sup>5</sup>. À cette époque, les exploitants de cinéma devaient soigner leurs relations avec le clergé catholique, dont l'autorité était considérable et avait fortement contribué au Québec à la création d'une censure qui vantait sa sévérité, comme l'a bien décrit Yves Lever<sup>6</sup>. Même le cinéaste pionnier Léo-Ernest Ouimet, honni par le clergé de Montréal parce qu'il projetait des films le dimanche, fit en 1910 un grand documentaire sur le Congrès Eucharistique international de Montréal pour essayer d'améliorer ses relations avec les représentants locaux du Vatican. Paradoxalement réalisé par un cinéaste qui menait une lutte juridique contre l'opposition du clergé aux nouveaux loisirs de masse, ce fut probablement le seul film d'envergure à sujet religieux tourné au Québec avant les années 1920<sup>7</sup>.

Plusieurs films à sujet religieux ou biblique furent tournés dans différents pays pendant les années 1910, mais par des compagnies privées et en dehors du contrôle de l'Église catholique. En 1919 fut créé en Italie l'Institut du film San Marco, imité assez rapidement aux États-Unis par Sacred Films, Bible Film Co., Religious Motion Picture Foundation, etc<sup>8</sup>. Du côté de la distribution, les choses bougèrent davantage, plusieurs pays ayant créé des réseaux de salles catholiques de cinéma assez nombreuses, Dimitri Vezyroglou citant le chiffre de 1 500 pour la France seulement. On y projetait des films souvent choisis par le curé de la paroisse, qui s'en faisait parfois le commentateur. Stimulé et pressé par les animateurs catholiques, et en particulier par ceux français, le Vatican s'activa

enfin vers la fin des années 1920 pour agir positivement sur le cinéma et mit sur pied en 1928 l'Office catholique international du cinéma (OCIC)<sup>9</sup>.

Au Québec, des entreprises et des films désignés par l'expression « Le bon cinéma » apparurent assez tôt dans le contexte d'un fort mouvement de réaction face au cinéma américain, jugé immoral. Les premières actions réactives furent cependant inspirées par une organisation, la Catholic Art Association (CAA), lancée d'abord aux États-Unis dans un contexte similaire à celui de la communauté catholique québécoise. La CAA fut fondée et incorporée à Richmond en Virginie en 1917 avec un capital de un million de dollars par Arthur W. Britton, George C. Reilly et Samuel B. Howard, tous de New York. Elle naquit après un large mouvement de protestation contre le cinéma trouvé immoral, qui mena à la création d'une « Clean Picture and Play League of America » au sein de laquelle s'impliquèrent diverses organisations religieuses et civiles réformatrices<sup>10</sup>. Elle visait entre autres la production de photographies et de films montrant des événements privés ou publics et des « scenes, acts, plays, etc.<sup>11</sup> ».

Publiquement présentée comme une institution propagandiste et didactique, cette organisation fut néanmoins une entreprise visant l'obtention de profits par la production et la distribution de cinéma catholique. La première de ses succursales fut fondée à New York par Conde B. Pallen, professeur de philosophie à Saint-Louis et fondateur de la *Catholic Encyclopedia*. En 1918, la compagnie tourna et mit sur le marché un film intitulé *The Victim*, réalisé par Joseph Levering, qui racontait l'histoire d'un prêtre forcé de cacher un crime avoué en confession<sup>12</sup>. Elle produit ensuite *The Transgressor* (Joseph Levering, 1918) et une série d'autres films tous réalisés par Oscar E. Goebel, soit *The Eternal Light* et *The Burning Question* (1919), *The Luring Shadow* (1920) et *The Blasphemer* (1921). L'entreprise semble toutefois n'avoir duré que quelques années, ses mentions disparaissant de la presse corporative américaine après 1925<sup>13</sup>.

### **La Catholic Art Association au Québec**

Une succursale canadienne de la CAA fut mise sur pied à Montréal en 1921 sous la direction de John J. Walsh<sup>14</sup>. Elle se manifesta d'abord à Montréal, le 10 octobre 1921, par la projection de *The Victim* au Congress Hall. *Le Devoir* en fit un compte rendu élogieux et annonça la diffusion prochaine de plusieurs autres films avec des intertitres français pour les « salles paroissiales canadiennes-françaises<sup>15</sup> ». Quelques jours plus tard, dans le journal *Le Nationaliste*, un article vanta cette organisation en la citant comme un exemple de ce qu'il fallait faire pour contrer

un cinéma qui sapaît « notre langue et notre religion ». L'auteur Marcel Levac suggèra même qu'une organisation canadienne-française semblable soit mise sur pied<sup>16</sup>. Quelques mois plus tard, la CAA lança « des vues animées de la canonisation de Sainte Jeanne d'Arc photographiées par la San Marco Film Institute de Rome<sup>17</sup> ». Le président new-yorkais de l'association, O. E. Goebel, visita Montréal à cette occasion et se dit très fier de la succursale canadienne et de « son joli bénéfice financier ». Le rédacteur du *Devoir* écrit qu'il « caress[a] [même] l'espoir de mettre un jour en scénario quelques pages de notre histoire, toute illuminée de la gloire de nos missionnaires et des fondateurs chrétiens de provinces et de villes<sup>18</sup> ». *Le Devoir* fut le plus enthousiaste propagateur de cette entreprise, qui épousait ses propres buts : un capitalisme national catholique. Il ne lui manquait que l'épithète « canadienne-française », mais le journal l'appela chaque fois que l'occasion se présenta. En septembre 1922, il publia un compte rendu élogieux d'un nouveau film offert par la CAA : *Le blasphémateur*. Le journaliste, qui signa discrètement « E.S. », apprécia notamment son scénario illustrant « l'infini de beauté que la morale du catholicisme [...] offre à l'art cinématographique » mais au lieu de cette intrigue moderne, il aurait aimé pouvoir visionner « le Moyen-Âge et ses cathédrales [...], l'imagination d'un Michelet corrigée par la foi [...], l'histoire d'un grand pape<sup>19</sup> ... »

### **Le Bon cinéma compagnie**

Le souhait diffusé dans les journaux se concrétisa peu après lorsqu'apparut une première firme canadienne-française destinée à la production de cinéma de fiction : Le Bon cinéma, compagnie<sup>20</sup>. Elle fut incorporée légalement le 4 décembre 1922 et la *Gazette officielle du Québec* énuméra longuement ses buts et prérogatives : « Fabriquer, acheter, vendre, et généralement faire le commerce de pellicules, vues ainsi que de toutes les autres sortes d'œuvres photographiques<sup>21</sup>. » Un de ses fondateurs, Samuel Grenier, aurait auparavant fait partie de la CAA ; les autres étaient des entrepreneurs catholiques : Édouard Gariépy, directeur de la librairie scolaire Granger Frères ; Henri Grisé, imprimeur et libraire à Saint-Césaire ; Arthur Larente, gérant à Montréal pour Pathé Film ; et Joseph-Arthur Homier, photographe et cinéaste amateur. Ils annoncèrent le lancement prochain de *Madeleine de Verchères* (Joseph-Arthur Homier, 1922), « un premier pas vers la production de vues essentiellement canadiennes<sup>22</sup> », qui fut effectivement lancé peu après l'incorporation légale de la compagnie. Le film fut accueilli avec enthousiasme par la critique et le public, qui apprécièrent son aspect réaliste et di-

dactique. S'il répondait aux attentes de ceux qui voulaient voir le cinéma national se démarquer du cinéma américain, *Madeleine de Verchères* semble pourtant avoir été assez peu associé à la morale catholique, si ce n'est que le scénario était adapté du roman d'un prêtre canadien-français, l'abbé Baillargé, et que la publicité du film faisait de Madeleine de Verchères la « Jeanne d'Arc du Canada<sup>23</sup> ». Après la production de ce film, J.-A. Homier quitta Le Bon cinéma et réalisa avec Emma Gendron un mélodrame à intrigue policière (*La drogue fatale*, 1924)<sup>24</sup>. *Madeleine de Verchères* fut la seule fiction tournée à cette époque qui correspondait aux buts énoncés par les théoriciens et les praticiens de ce projet de cinéma catholique canadien-français.

### **Le Cinéma canadien**

Après la production de *Madeleine de Verchères*, Homier et Larente quittèrent la compagnie dans des circonstances et pour des raisons inconnues. Les autres associés poursuivirent les mêmes objectifs, mais en s'associant sous un nouveau nom : Le Cinéma canadien<sup>25</sup>. Le « bon » devint ainsi le « canadien », une modification qui connote le patriotisme tant religieux que national de cette époque. Les publicités de la firme mentionnèrent encore *Madeleine de Verchères*, mais en attribuèrent parfois la réalisation à Samuel-Théodore Grenier, ce qui laisse croire que la relation avec Homier n'était plus très cordiale à la suite de son départ<sup>26</sup>. L'entreprise installa ses bureaux sur la rue Saint-Jacques en 1923 et déménagea sur la rue Champ de Mars en 1926<sup>27</sup>.

Le journal *Le Devoir*, qui fut un fidèle soutien et collaborateur de cette autre entreprise, publia en 1924 un très long article décrivant son activité :

Le Cinéma canadien est une compagnie à responsabilité limitée dont les lettres patentes, obtenues au Québec, autorisent un capital-actions de \$ 50,000. Le conseil d'administration est ainsi constitué : président, M. Édouard Gariépy, gérant de la maison Granger ; vice-président, M. Henri Grisé, libraire à Saint-Césaire ; secrétaire, Mlle Aurora-Rosanna Thibault, scénariste ; trésorier, M. Jos-Auguste Papineau, de Cornwall ; directeurs, MM. Charles Quéry et Samuel-Théodore Grenier. Ce dernier est en même temps le chef cinégraphiste de l'entreprise<sup>28</sup>.

L'occupation antérieure de Samuel Grenier n'est pas indiquée mais on sait par les journaux qu'il fut plus tard chef de rayon pendant 21 ans chez Dupuis Frères,

à Montréal<sup>29</sup>. Il avait été embauché en tant qu'acheteur « au rayon des objets de piété » et, au moment de son décès, il était l'un des directeurs de l'Association des marchands détaillants d'articles de religion de la province de Québec<sup>30</sup>. Aucune précision n'est ajoutée sur l'activité de Charles Quéry, mais d'autres journaux nous apprennent qu'il était un agent d'assurances à l'emploi de la firme La Sauvegarde et qu'il était aussi un organisateur libéral hyperactif<sup>31</sup>. À l'époque de la formation de Cinéma canadien, il travaillait pour mousser la candidature de Joseph-Édouard Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries<sup>32</sup>. Chez les partisans libéraux, on pensait que Quéry était un orateur persuasif : « Puis vint M. Charles Quéry de Montréal, l'orateur aimé des foules et le champion du libéralisme dans tout le district de Montréal. [...] Sa parole chaude et convaincante fit vibrer souventes fois l'auditoire<sup>33</sup>. » Ses relations influentes expliquent en partie les commandes gouvernementales que la compagnie obtiendra rapidement après sa fondation. Gariépy et Grisé, tous deux actifs dans le domaine du commerce des livres, avaient quant à eux un bon réseau de relations dans le monde de l'éducation, alors presque entièrement contrôlé par le clergé. Gariépy fut plus tard président de l'Association des importateurs canadiens et Grisé devint maire de Saint-Césaire<sup>34</sup>. La plupart des fondateurs de Cinéma canadien étaient donc des hommes actifs dans les domaines commerciaux liés aux milieux catholiques, le plus exemplaire en ce sens étant Samuel Grenier.

### **Premiers films (1923)**

C'est peut-être parce qu'ils doutaient de la rentabilité des fictions canadiennes-françaises que les associés d'Homier s'en séparèrent pour former une autre compagnie. Ils l'avouèrent même plus tard : « Cependant le film avec scénario coûte très cher et le *Cinéma canadien* n'a pas encore tenté une seconde expérience. [...] Pour le présent, le *Cinéma canadien* s'en tient à des pellicules éducationnelles et documentaires<sup>35</sup>. » On en apprend plus sur les premiers films produits par cette compagnie grâce à un compte rendu publié dans *La Presse* en 1923. Celui-ci rapporte une importante projection faite par Quéry et Grenier devant les députés et des citoyens au Parlement de Québec le 19 décembre de la même année<sup>36</sup>. Il est écrit que les films furent préparés à la demande de divers ministères dans le but de faire connaître le Québec par des projections aux États-Unis et en Europe (France, Angleterre, Belgique et Suisse) : « Le film nous montre [...] tous les avantages dont nous bénéficions au point de vue de la navigation. [...] D'autres scènes nous montrent les progrès de la Colonisation [*sic*] et nous fait [*sic*] voir



quelques coins intéressants de la région du Lac Saint-Jean<sup>37</sup>. » Aucun titre n'est mentionné pour les films projetés à cette occasion, mais les descriptions trouvées ailleurs montrent qu'ils étaient assez éloignés des thèmes religieux ou édifiants décrits dans les publicités et objectifs de la firme et illustrés par *Madeleine de Verchères*. Ils correspondaient beaucoup plus à ce qui intéressait le gouvernement du Québec depuis quelques années : des documentaires éducatifs ou propagandistes. Le compte rendu de la projection au Parlement ajoute que

[l]e deuxième film nous fait voir toute la magnificence des routes de la province [...] [et] tout le progrès accompli dans notre province sous le rapport de l'éducation. [...] [Il présente des] vues superbes de l'École Normale Jacques-Cartier, de plusieurs écoles de nos campagnes [...] [ainsi qu']une superbe vue de tous les sites entre Québec et le Saguenay [...]. Le dernier film montre plusieurs vues de la vieille capitale<sup>38</sup>.

L'article se conclut sur une mention de la satisfaction de l'assistance à la suite du visionnement et ajoute que « [c]es films sont montés avec beaucoup de soin, et [que] l'on apprécie surtout le côté artistique qui a été soigné d'une façon particulière ».

Dans un long article traçant le portrait de la compagnie, le journaliste du *Devoir* Émile Benoist dressa en 1924 une autre liste de titres et une courte description des films tournés par celle-ci :

Ses dernières productions ont été [...] *Québec pays du souvenir*. (5 rouleaux). La colonisation au Lac St-Jean. Les bonnes routes, Montréal et l'éducation. De Québec au Saguenay et Québec ancien et moderne. *De Montréal à Ste-Agathe*. (2 rouleaux). Régions des Laurentides. Réalisé pour le ministère de la voirie provinciale. *L'Outaouais supérieur et le Témiscamingue*. (2 rouleaux). Réalisé pour le ministère des terres et forêts<sup>39</sup>.

Ces trois titres et leurs résumés correspondent en partie aux éléments mentionnés dans la projection au Parlement de Québec de décembre 1923, mais les éléments concernant les Laurentides, l'Outaouais et le Témiscamingue sont nouveaux et ont probablement été filmés en 1924. Le film intitulé *De Montréal à Ste Agathe* fit d'ailleurs l'objet d'une autre projection pour les députés au Parlement de Québec le 19 février 1925<sup>40</sup>. La commande gouvernementale s'avéra ainsi

tout de même assez considérable, ce qui laisse supposer que Cinéma canadien fit un lobbying important ou convaincant et en tira un bon bénéfice.

La compagnie poursuit sur cette lancée l'année suivante (1924) en produisant un autre film commandé par le secrétariat de la province pour le compte de l'Université de Montréal (UdeM) : « *Les éliminatoires des olympiades*. (2 rouleaux). Exercices athlétiques, posés au ralenti et à la vitesse normale, des athlètes canadiens envoyés à Paris. Offert par le secrétaire provincial à l'Université de Montréal<sup>41</sup>. » Il s'agit d'un film montrant des compétitions canadiennes préparatoires pour les Jeux Olympiques de 1924, tenus à Paris entre le 4 mai et le 27 juillet. Il fut probablement tourné le 4 avril 1924 lors d'une compétition au Monument National sous l'égide de l'Association athlétique de l'UdeM<sup>42</sup>. Une partie de la compétition était intitulée « Éliminatoires des Jeux olympiques », ce qui correspond au titre du film. La haute direction de l'UdeM assista à la soirée de compétition (le recteur M<sup>gr</sup> Piette, le secrétaire général Édouard Montpetit, etc.) en compagnie de M. Athanase David, secrétaire de la province, et *Le Devoir* consacra un très long reportage à cette soirée, énumérant les participants et les gagnants de toutes les épreuves (course, boxe, lutte, escrime)<sup>43</sup>. Outre la mention dans l'article d'Émile Benoist, aucune autre trace de ce film n'est présente dans les journaux. Le film, qui permettrait sûrement de documenter la pratique de l'athlétisme universitaire à cette époque, comporte également un aspect technique intéressant : des segments ont été tournés au ralenti pour mieux montrer la performance des athlètes.

Quant à la distribution de ses films, Cinéma canadien définit des créneaux assez précis en dehors des circuits commerciaux : « La compagnie ne tient pas plus que cela à la location de ses films dans les théâtres, à moins que ce soit dans des théâtres recommandés par le clergé. Elle tient plutôt à la clientèle des organisations paroissiales. Les pellicules françaises qu'elle offre sont absolument irréprochables<sup>44</sup>. » Les affaires de l'entreprise semblent d'ailleurs avoir été prospères et prometteuses, car Cinéma canadien entreprit en 1924 une ambitieuse campagne de vente d'actions, avec « un placement d'une belle marge de sécurité : ses actions privilégiées à 8%<sup>45</sup> ».

Plusieurs annonces insistant sur les commandes nombreuses et le besoin de capital paraissent ainsi dans *Le Devoir* au printemps 1924, dont une intitulée « Le Cinéma canadien n'est pas un bluff<sup>46</sup> » sera confirmée par les quelques productions un peu plus ambitieuses réalisées dans les mois suivants et décrites ci-après.